



Conseil d'administration du CIQ Cézanne-Torse du 12 décembre 2023

Les administrateurs du CIQ Cézanne-Torse se sont réunis à la maison de l'Age d'Or à 18h15, le 12/12/2023.

1-Visite du quartier St Pierre-Carcassonne

Michel Braunstein rappelle que plusieurs visites de secteurs seront effectuées prochainement pour recenser les problèmes du quotidien auxquels sont confrontés les habitants.

La parole est donnée à Philippe Bastien qui a inauguré cette série de visites en pilotant celle du secteur couvert par l'ancien CIQ St Pierre. A cette occasion, il a été confirmé que la dissolution du CIQ St Pierre était actée. Deux administrateurs de l'ancien CIQ St Pierre ont rejoint le CA du CIQ Cézanne-Torse et un reliquat de cotisation du CIQ St Pierre va être versé sur le compte du CIQ Cézanne-Torse.

Lors de la visite, dont [un résumé est disponible sur le site](#), une délégation d'administrateurs a constaté, en présence de Pascale Gonzalez, assistante d'Eric Chevalier, les disfonctionnements suivants :

-signalisation défectueuse de la traverse St Pierre : il est demandé en particulier que la limitation de vitesse à 20km/h qui est prévue dans cette voie soit plus visible avec un marquage au sol. Il y a lieu aussi de raviver la peinture des divers passages piéton

-déplacement de deux conteneurs présents avenue Gambetta qui gênent la visibilité d'un arrêt bus. Il est précisé que les services de la métropole sont intervenus depuis pour les intervertir ce qui a permis de gagner un peu de visibilité mais c'est insuffisant.

-tourne à gauche dangereux pour accéder à la traverse St Pierre, en face du lycée professionnel. A défaut de la réalisation d'un rond point qui paraît difficilement réalisable, il conviendrait de prévoir une signalisation adaptée notamment en implantant une ou deux bornes au centre de ce carrefour.

2-Projet de PLUi

La fédération avait demandé à ce qu'un PLUi interactif soit mis en place dans les meilleurs délais à l'instar de celui existant pour le PLUi de Marseille Provence. La métropole vient de mettre en place sur son site la consultation interactive des différentes planches du PLUi (zonages, hauteur, risque inondation ...) tel qu'il a été arrêté lors du conseil, métropolitain du 12 octobre. Ce PLUi interactif peut être consulté sur [le site du CIQ](#).

Jacques Budin rappelle que le groupe de travail qu'il anime va contribuer à la réalisation d'un « dire » en vue de l'enquête publique prévue en février-mars. Des rectifications au projet seront proposées. On insistera aussi sur l'aspect verdissement du quartier avec le souci de préserver et de planter le maximum d'arbres et de réduire les surfaces bétonnées. Une réunion du groupe de travail est prévue début janvier.

3-Groupe de travail entre les CIQ Cézanne-Torse et Pont de Béraud

Les sujets abordés sont ceux déjà discutés lors de la [visite de quartier effectuée par Sophie Joissains](#) en février 2022 et détaillés lors d'une réunion le 20 septembre 2023 avec le CIQ du Pont de Béraud, dont [un compte rendu](#) figure sur le site.

Un courrier a été adressé au maire le 21 septembre insistant sur trois points: nécessité de prévoir des dispositifs incendie dans la restanque haute, arasement et entretien de la restanque basse, urgence de finaliser le projet de passerelle sur le Baret compte tenu du délai d'instruction du dossier qui doit respecter une date butoir en juillet 2024.

Au cours d'une réunion tenue le 12 octobre avec Marc Foveau (Directeur Général des Services Techniques Bâtiments et grands équipements), celui ci a confirmé que le projet de passerelle piétons – PMR (Personnes à Mobilité réduites) sur le Baret, faisait partie des

priorités de son service pour 2024 et qu'il espérait que cela serait inscrit dans le projet de budget qui sera voté en début d'année.

Le CIQ a constaté avec satisfaction qu'un débroussailleur est passé récemment pour nettoyer la restanque basse pour la rendre plus attrayante. Par contre les importants déblais provenant du Nid et de l'Ecrin n'ont toujours pas été enlevés ce qui continue à dénaturer cet environnement..

Un problème d'évacuation d'eaux usées malodorantes est signalé au bas de la Cortésine. Un regard défectueux a été consolidé, mais sans apporter une solution pérenne en cas de fort débit. Les deux CIQ ont pu rencontrer Stéphane Paoli, président de la régie des eaux et son directeur pour les sensibiliser à ce problème. Des contacts utiles pour la suite ont pu être établis à cette occasion.

4- Parc de la Torse et coulée verte

Une réunion avec Sandrine Rouden, qui a en charge le service des espaces verts , a permis de faire le point sur l'aménagement de la coulée verte et du parc de la Torse

La coulée verte souffre du passage de sangliers qui labourent le sol fragilisant ainsi différents aménagements (barrières etc.). Il n'est pas certain que l'opération prévoyant la remise en l'état en enfonçant davantage les pieux soit suffisante. La surpopulation des sangliers dans le quartier génère de nombreux ennuis, comme ceux rencontrés Chemin du Marbre Noir. Une lettre avait été adressée au maire demandant l'organisation d'une battue administrative. [La réponse de Sophie Joissains](#) est à lire sur le site.

Le parc de la Torse présente des barrières, à certains endroits, en très mauvais état, notamment l'une en surplomb de la Torse. Sandrine Rouden a fait un relevé des endroits dangereux.

L'accent a été mis sur le chantier des berges de la Torse dont une partie s'est écroulée en 2020 et qui est depuis protégée par des grillages Sandrine Rouden a confirmé à ce sujet que le projet de rénovation est piloté par Ménelik (établissement public qui a remplacé le syndicat d'aménagement des berges de l'Arc) en liaison avec la mairie. Pour comprendre les tenants et aboutissements de ce dossier très complexe (modalités de travail, calendrier, budget) une visite sur

sur le terrain avec Céline Vairon (directrice de Ménelik) est prévue le 15 janvier 2024 à 14h30 qui est ouverte tout administrateur.

Il a aussi été constaté que certains arbres situés sur la grande pelouse du parc sont attaqués par des champignons et risquent d'être abattus. La présence d'importants systèmes racinaires apparents sur les cheminements qui bordent la Torse, pose aussi problème car ces derniers peuvent être source de chute pour les promeneurs. S'agissant de l'insuffisance des bancs et du mauvais état de certains, Sandrine Rouden indique que cela sera une des priorités de son service en 2024 en précisant que les bancs supplémentaires seront à l'identique de ceux déjà en place.

Il a aussi été signalé que devant les Jardins de la Torse et le Val de la Torse une parcelle qui est propriété de la ville (suite à un constat de géomètre) n'est pas entretenue. Mr Ducroux, géomètre a évoqué ce problème dans un courrier adressé en mairie. La présence d'une camionnette ventouse a également été signalée à Mme Rouden.

Aux Hameaux de la Torse, Paul Lespinat insiste sur les nuisances générées par la mare du parc qui, n'étant pas entretenue, favorise une prolifération de rats dans le voisinage.

5-Plaine des sports

Les travaux en cours battent leur plein sur l'espace Carcassonne. Le CIQ est particulièrement préoccupé par les travaux en cours relatifs à la création de 5 « poches » de parking végétalisées le long de l'avenue des Martyrs de la Résistance. Le caractère paysager de ces parkings a été affirmé à diverses reprises en dernier lieu par notre maire lors de la pose de la première pierre du centre de secours. Selon le projet initial, ces « poches » de parking doivent être entourées sur tous les côtés par des arbustes, voire par des arbres de haute tige. La pièce jointe extraite du schéma d'aménagement de Carcassonne présenté lors du conseil municipal du 15 décembre 2021 est tout à fait éclairante à ce sujet.

Il nous a été indiqué par ailleurs par Sandrine Rouden que tous les arbres entourés par des boudins en plastique notamment la longue rangée située parallèlement à l'avenue des Martyrs de la Résistance seront sauvegardés bien qu'ils se situent à l'intérieur des parkings et donnent lieu ainsi à des pertes de place de parkings. Par contre une

trentaine d'arbres dont certains présentent un mauvais état phytosanitaire seront abattus, les autres étant transplantés. Il a été demandé à Eric Chevalier un état exhaustif des arbres situés sur l'emprise de ces parkings et un plan finalisé des parkings incluant les arbres. Si ces données n'étaient pas fournies rapidement, un courrier sera adressé à la maire.

Il est précisé enfin que la prochaine fête foraine se tiendra dans un environnement non finalisé. Les travaux sur la plaine des sports seront alors interrompus pendant sa tenue.

6-Legs Constant

Des travaux récents ont été effectués, délimitant l'espace provisoire réservé à AMS (Aix Multi Services) et celui dédié au futur parc Constant. L'engagement de la mairie pris en avril 2023 semble donc respecté, mais la modification du bail consenti à AMS, [comme suggéré par le CIQ](#), n'a pas encore été concrétisée. Le futur parc étant utilisé par ailleurs comme parking provisoire par les employés d'AMS, la poursuite de l'aménagement est conditionnée par la solution de cette question.

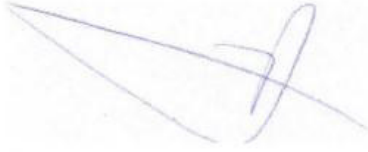
7-Concert Deluxe

Un projet de festival prévu pour les 13 et 14 septembre 2024 au voisinage de l'Arc a été présenté par Eric Chevalier au cours d'une [réunion à la Grande Bastide](#). Le festival se tiendrait entre le gymnase de l'Arc et la rivière avec une jauge de 9000 places. Il a été indiqué que toutes les autres solutions évoquées (6mic, aréna, stade Maurice David, espace du Grand Saint Jean) par des participants à la réunion très critiques sur la proposition émise ne permettent pas de respecter le cahier des charges prévu. Pour Deluxe, le festival aura lieu à cet endroit ou n'aura pas lieu, la décision finale revenant à la maire.

En fin de réunion, Jacques Portail a alerté sur des cambriolages dans le quartier.

La salle de la Grande Bastide n'étant pas disponible le samedi 16 mars date indiquée pour notre assemblée générale annuelle lors du conseil d'administration, celle-ci aura lieu le samedi 30 mars.

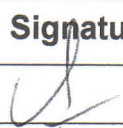

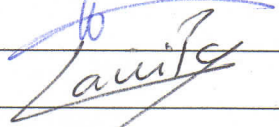
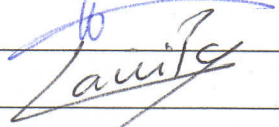

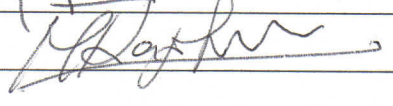

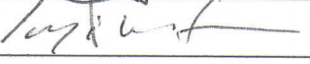
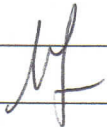
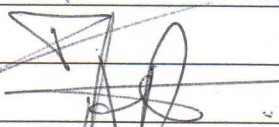



Michel Braunstein
Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping initial 'M' followed by a smaller, more intricate flourish.

Hubert Capes
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, featuring a long, horizontal stroke that curves upwards at the end, with a smaller, stylized mark above it.

Liste d'émargement du CA du 12/12/2023

Nom	Prénom	Signature
1. Mme ARMAND-BAROT	Françoise	
2. M. BASTIEN	Philippe	Bastien
3. M. BONAIME	Yves	caussi pour N. Braunstein
4. M. BRAUNSTEIN	Michel	
5. M. BUDIN	Jacques	Jacques Budin
6. M. CAPES	Hubert	
7. M. DANILO	Philippe	
8. Mme de ALEXANDRIS	Christine	
9. Mme de GUILLEBON	Delphine	Paulin N. Braunstein
10. M. FLAUTRE	Philippe	
11. M. GALLAND	Jean Philippe	
12. M. GUEYDAN	Claude	
13. M. KAPFERER	Michel	
14. Mme LACOUR	Anne-France	
15. Mme LAMIELLE	Gilberte	G. Lamielle
16. Mme LATZ	Arianna	
17. M. LEGALLE	Gérard	
18. M. LESPINAT	Paul	
19. Mme LUBERT	Marie	
20. M. MAGAGLI	Denis	
21. M. MARTI	Jean-Luc	
22. M. MASSAL	Eric	
23. M. MICHELOT	Jean	
24. M. PEBRE	Henri	Paulin N. Braunstein
25. M. PILIGIAN	Frank	
26. M. PORTAIL	Jacques	
27. M. POUBLAN	Henri	
28. M. TISSIER	Gilbert	
29. Mme VALENZA	Elsa	
30. M. WATTECAMPS	Franck	